

CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE E. G. T.

Année scolaire 2025 – 2026

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	96,50 €	165,50 €	185,50 €	206,50 €	484,50 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	103,00 €	172,00 €	192,00 €	213,00 €	491,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	108,50 €	177,50 €	197,50 €	218,50 €	496,50 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	116,00 €	185,00 €	205,00 €	226,00 €	504,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	121,50 €	190,50 €	210,50 €	231,50 €	509,50 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe): 6,60 €
(Repas préparé par la famille) **P.A.I.**: 2,10 €

LOCATION CASIER : 3,00 €/mois (Gratuité pour tous les internes).

Réduction accordée sur la contribution familiale
(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit à partir du 4^e enfant
- } sur le plus jeune

ATTENTION

Le montant de la cotisation facultative par famille pour l'APEL (1) est de 25€ pour 2025/2026

Le montant de la cotisation DDEC (2), obligatoire, par élève est de 49.67€ pour 2024/2025 (en attente montant 2025/2026).

(1) **Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.**

(2) **Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.**
(Accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle).

Ces cotisations seront ajoutées sur votre facture annuelle

